



**Ligue de vol libre de la Réunion**

Affiliation FFVL : n° 11000

Agrément jeunesse et sport : 1/02846

N° SIRET : 404 435 190 00032

## COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA LVLRL DU SAMEDI 1 JUILLET 2017

Présents : Patrick Moal, Corinne Galidie, Sylvie Jarlier, Thierry Martin, Virginie Ducable, Daniel Dijoux, Laurent Vitalis, Sébastien Bouchard, Noël Carle, Jean René Etheve, Elsa Dreyfus

Absents excusés avec pouvoir : Hélène Breguet (pouvoir à Thierry Martin), Sébastien Coupy (pouvoir à Noël Carle), Jérôme Canaud (pouvoir à Laurent Vitalis), François Lauri (pouvoir à Patrick Moal), Pascal Delattre (pouvoir à Virginie Ducable), Denis Delouche (pouvoir à Sébastien Bouchard), JP Laurent (pouvoir à Jena René Etheve)

Absents excusés : Le RRF William Bitard

### ➤ Ordre du jour :

- ➔ Répartition des subventions
- ➔ Arrêt du cabinet comptable
- ➔ Kite évolution des clubs
- ➔ Changement de cotisation ligue
- ➔ Répartition subvention matériel
- ➔ Financement d'une aide pour Daniel Dijoux
- ➔ Pente école de Parapente Réunion
- ➔ Mise en place des panneaux à Bellemene et déco 800

### ➤ Répartition des subventions

Nous reprenons les tableaux de Sylvie et travaillons ligne par ligne.

- Sylvie propose de définir un tarif journée. Après petite discussion, il est proposé 60€/jour lorsqu'un moniteur BE intervient et 40€ pour un moniteur fédéral.

Mis au vote : contre : 2 Abstention : 0 Pour : 16

Nous définirons donc les subventions avec ces critères.

- Démenciel ne sait pas fait.
- Stages progressions pilotages : Les participants à ces stages, effectués au sein des différents clubs, payent une participation, le club reçoit une subvention de la FFVL (voler mieux) , nous proposons donc 30€/ jour soit un total de 1200€ Pour : 18
- Formation accompagnateur : Faute de participant, cette formation n'a pu se faire mais sera reprogrammée pour le dernier trimestre 2017
- Recyclage biplace : actuellement pas assez d'inscrit à la dernière session , Thierry nous dit que les personnes ne sont pas intéressées par le contenu de cette formation (ce ne sont pas leur attentes pour un tel stage).. Virginie propose de reformuler le stage en redéfinissant bien les attentes des intéressées (voir avec Thierry).
- Moniteur club : 600€
- BPC : 500€
- Initiateur cerf volant : la ligue n'organisera pas cette année cette formation . Une formation aura lieu par la



**Fédération Française de Vol Libre**

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



**AlpEnergie**

par EDF SUD

Partenaire officiel kite

Mairie de St Pierre pour ces propres animateurs.

- Marche et vol : cette manifestation n'a pas eu lieu .
- Kite : Pour assurer la sécurité des compétitions, il est demandé 1600€/jour. Les compétitions se dérouleront du 1 septembre au 8 octobre sur 6 WE. Cela concerne environ 35 à 50 compétiteurs.  
Mis au vote pour 3000€ Contre:0 Abstention : 0 Pour : 18
- Coupe régionale de parapente : Noël nous explique les frais ( 2 navettes) , la remise des prix se fera à la bonne franquette sur la plage avec un barbecue pour diminuer les coûts , il n'y aura plus de trophée mais de simple médailles pour pratiquement tous les compétiteurs. Il est proposé 1500€.

Pour : 18

- Master Acero : 30000€ Ok pour tous (subvention région obligatoire)
- Parapente pour les détenus : Cette action a démarré, la première session c'est bien déroulée, les détenus ont « ratissé les coraux, fait des plantations avec Kélonia et bien sur ont fait un biplace en récompense.

Proposition de 300€ OK pour tous

- découverte du parapente pour les filles : il y a 43 jours de stages par les différents clubs ceci pour un budget donc de 1720€ OK pour 16 contre:2
- Public QPV : 360.run n'a toujours pas fournis de budget prévisionnel pour la formation de deux jeunes des hauts jusqu'à obtention du BPI . Thierry ne le connaît pas et 360.run n'a pas fait de dossier CNDS. Comme il a été décidé au dernier Cd si nous n'avons pas de budget prévisionnel nous n'aiderons pas cette action. Il est reproposé à Thierry de faire une demande pour 2018 ( l'action devant se faire sur fin 2017 et 2018) avec un budget prévisionnel et une demande CNDS) .

Mis au vote pour quand même financer cette action : Contres: 8 Abstentions : 4 Pour : 6

Il y a 25 jours pour Parapangue , il est donc établi 1000€ de subvention.

- Initiation au cerf volant de traction : l'action ne se fera pas
- Echange avec Madagascar : il est proposé 500€ d'aide pour acheminer du matériel à Madagascar.(avec facture)
- Pwc en Europe et OI : Il est proposé 200€/pilote OK pour tous 10 pilotes prévus soit 2000€
- Compétition Kite à Maurice : même proposition que le parapente 200€/kiteur 3 kiteurs soit 600€
- Championnat de France UNSS : Il y aura 20 pilotes à ce championnat 18 feront le déplacement. L'UNSS donne seulement 50 à 60€. Il est proposé un financement à la hauteur de 4000€ pour aider ces jeunes qui nous ramènent tous les ans des titres.

Mis au vote : Contre : 0 Abstention : 2 Pour : 16.

- Matériels : Les 5000€ seront redistribués aux 5 clubs écoles.

Sylvie et d'autres font le total . Nous avons 64270€ pour un budget de 64500.

Si des actions subventionnées ne se réalisent pas, les sommes allouées seront redistribuées début 2018.(ou fin 2017 selon le calendrier des actions et des CD)



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

Partenaire officiel kite

## Utilisation prévisionnelle des subventions en fonction des actions

ACTIONS SPORTIVES REALISEES A LA REUNION ET EN METROPOLE			Aide Ligue
<b>Formations - de 18 ans</b>			
Parapente en milieu scolaire	25 jours		1 500,00 €
Stage perfectionnement jeunes	20 jours		1 200,00 €
Participation Démenciel			
Equipe de Ligue jeunes	12 jours		2 700,00 €
<b>Formations + de 18 ans</b>			
Stages progression pilotage	40 jours	(6 j 360.run, 24 jours Parapangue, 4 jours Bord'ailes, 6 jours RLP)	1 200,00 €
"Reparation" et "shape"			500,00 €
Recyclage biplace	4 jours		400,00 €
<b>Formations pour les cadres</b>			
Formation qualification biplace	9 jours		2 500,00 €
Formation accompagnateur club	6 jours		1 200,00 €
Formation moniteur club	12 journées		600,00 €
Brevet de pilote confirmé	4 journées		500,00 €
Formation handi			350,00 €
Initiateur cerf volant	7 jours		
<b>Championnats de la Réunion</b>			
Marche et Vole (14 mai)	1 journée		
Coupe régionale de vagues (kite)	4 journées		3 000,00 €
Champ régional de parapente	22 journées		1 500,00 €
<b>Manifestation annuelle à la Réunion</b>			
Master Accro			30 000,00 €
<b>Projets en faveur des publics cibles</b>			
Parapente pour les enfants cancéreux	3 jours		
Parapente pour les Mafatais	2 jours		
Parapente pour les détenus	5 jours		300,00 €
Découverte du parapente pour filles	64 jours	(21 jours RLP, 10 jours Bord'ailes, 18 jours Parapangue, 15 j Potenciel)	1 720,00 €
Découverte parapente public QPV	25 jours		1 000,00 €
Initiation au cerf volant de traction	5 jours		
<b>ACTIONS SPORTIVES REALISEES DANS LA ZONE OCEAN INDIEN ET AU NIVEAU EUROPEEN</b>			
<b>Formation : stage pour les sportifs</b>			
Echanges avec Madagascar		transport de matériel ...	500,00 €
PWC en Europe et OI		200€/10 pilotes	2 000,00 €
<b>Manifestation dans la zone OI</b>			
Compétition à Maurice kite			600,00 €
<b>CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES A SENIOR</b>			
Champ de France UNSS parapente	15 jours		4 000,00 €
Championnat de France parapente jeunes et seniors			2 000,00 €
<b>ACQUISITION DE MATERIEL SPORTIF</b>			
acquisition de matériel sportif			5 000,00 €
Total de demandes et besoins ligue			64 270,00 €

➤ **Arrêt du cabinet comptable :**

le cabinet comptable coûte très cher à la ligue. Ils ont assaini les comptes (sur les comptes antérieurs à la trésorière actuelle). Sur ces bonnes bases il est proposé d'arrêter le cabinet comptable pour 2018. Des commissaires aux comptes issus de la commission finance et de volontaire valideront les comptes. Dans le Cd la majorité des licenciés sont représentés par leur club siégeant au comité directeur (360.run, Potentiel, Parapangue, Bord'aile, Raz la pente, ASVLR, AKSP...)

Contre:0 Abstention:0 Pour 18

➤ **Kite évolution des clubs :** (départ de Virginie)

Les deux clubs de Kite vont fusionner dans un avenir proche.

Il y a un nouvel arrêté au niveau de la Saline qui pose un gros problème pour la mise à l'eau.

➤ **Changement de cotisation ligue :**

Les cotisations ligue sont inchangées depuis de nombreuses années. Les frais de fonctionnement de la ligue augmentent. Le bureau propose une augmentation des cotisations ligues pour 2018. Ces augmentations devront être validées (ou pas) par une AG extraordinaire au mois de septembre (les licenciés pouvant prendre leur licence 2018 à partir du 1 octobre 2017). L'augmentation sera de 5€ pour la licence pratiquant parapente et de 3€ pour le kite, les primo restent inchangé ainsi que les jeunes, le cerf volant et les non pratiquants.

Mis au vote : Contre:0 Abstention : 2 Pour : 14

Une AG extraordinaire sera donc faite courant septembre.

➤ **Répartition subvention matériel :**

la ligue a obtenu une subvention de 5000€ pour le matériels. Cette somme sera à répartir entre les 5 clubs écoles (Bord'aile, 360.run, Potentiel, parapangue et Raz la pente).

Le mode de calcul défini lors du CD du 03 février 2016 est remis en cause (la ligue ne peut vérifier le nombre de journée élève effectué).

Un tour de table est effectué pour savoir comment la ligue peut partager cette subvention.

Noël propose au prorata des licenciés

Sylvie, en premier, de partager par le nombre de club école (soit divisé par 5) ou de prendre le nombre de licence élèves

Laurent pour lui le mieux et le plus équitable est le nombre de journée/stagiaire mais il comprend la difficulté et la vérification de ces comptes et il propose donc de diviser par le nombre de club école.

Jean René : « quelque soit la façon, il y aura toujours des raleurs ». pour lui un gros club à plus de moyen.

Daniel est pour diviser par le nombre de club école.

Corinne est pour le nombre de licence élève voir élève et primo licence.

La proposition est donc de divisé la subvention par le nombre de club école, soit 1000€ chacun (sachant que la ligue ne prendra aucune subvention matériel pour elle cette année)

Une convention de rétrocession doit être très rapidement rédigée.

Mis au vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 16

Laurent parle d'une convention entre la région et la ligue fait avec Dominique Durant. Laurent et Corinne vont se renseigner si une convention existe.

Pour pouvoir avoir cette subvention, la facture d'achat doit être au nom de la ligue.

➤ **Financement d'une aide pour Daniel Dijoux :**

Lors du dernier Cd, Daniel Dijoux a fait une demande d'aide pour son départ en métropole. Ce jour il nous présente son budget prévisionnel qu'il a envoyé à Patrick Moal.

Pour la partie Championnat il aura 200€ comme tout autre pilote compétiteur.

Pour l'aide au financement de ces études : Corinne revient sur ce qu'y a été débattu au dernier CD : la ligue n'est pas là pour aider à financer des études en métropole (beaucoup de licenciés envoient leur marmailles en métropoles, il y a des aides de l'état pour cela, hélas Daniel n'a le droit à aucune bourse). Corinne rappelle que pour ces études Daniel devra participer à des compétitions, qu'il aura des frais d'inscriptions et de déplacements (que n'ont pas les autres étudiants).



Fédération Française de Vol Libre  
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie  
Partenaire officiel kite

Il est proposé d'aider Daniel pour ces compétitions à hauteur de 1000€ pour 2017 et de 1000€ pour 2018

Mise au vote ; Contre : 0 Abstention : 2 Pour : 14

➤ **Pente école de Parapente Réunion et local :**

Une négociation est en cours pour reprendre le bail de location de la pente école et des locaux situés en dessous par la LVLR. Le loyer ne pouvant être pris en charge entièrement par la LVLR, celle-ci a cherché un collocataire. Le club de plongé Neptune de St Leu serait d'accord pour cette collocation. Il prendrait une collocation avec un loyer de 500€/mois. Il resterait donc un loyer de 800€ pour la LVLR soit 9600€/an.

Si la LVLR arrête le comptable, elle récupérerait sur son budget 4200€ et de la part de la FFVL 2750€ (RNC). Il manquerait alors 2750€.

Quelles idées pour ce financement ? : - augmenter les cotisations

- rémunération par les professionnels comme Bourbon, Air Réunion, Addict ,

John qui pourront utiliser cette pente école.

Sébastien Bouchard souhaite « faire payer la totalité des professionnels pour l'utilisation des décors, atterros, WC, parking...Par principe il est contre de demander aux licenciés de payer alors que les professionnels gagnent de l'argent sur des sites qu'ils utilisent gratuitement »

Fin de séance

➤ **mise en place des panneaux à Bellemene et déco 800**

Lors de notre CD, nous avons oublié de parler du dernier point soumis par Pascal Delattre.

Nous avons donc étudié et mis au vote ce point par mail.

*Nous avons évoqué le problème récent du déco de Bellemène (camping, barbecue, quad, etc...)*

*On propose, en attendant de faire des panneaux définitifs sur les décors,*

*de réaliser à moindre coût 2 panneaux "provisoire" pour le déco de Bellemène et celui de St Leu 800, avec pour contenu des rappels :*

*interdiction de camper,*

*de faire du feu,*

*Propriété privée,*

*Plainte à la Gendarmerie si besoin,*

*Logos IRT et LVLR*

*+ numéros d'urgence, pompiers, PGHM, Police, Gendarmerie.*

*Panneau existant Déco Bellemène 700:*

*dimensions 140 cm sur 140 cm, panneau bois recouvert d'une "vitre plastique".*

*Panneau Déco Colimaçons 800:*

*Structure existante mais panneau central manquant (voir photos):*

*largeur entre poteaux = 175 cm*

*hauteur 123 cm*

*photos jointes.*

10 membres du Cd votent pour, aucun ne vote contre ou ne s'abstient.

Pour information nous proposons ces petits panneaux en attendant les panneaux fait par l'IRT. Tous les sites auront leur panneaux dans le futur.

Petite information supplémentaire pour la com site, nous avons un nouveau venu pour les sites du nord Thomas Seleghini, bien venu à lui.

La secrétaire



Fédération Française de Vol Libre  
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie  
Partenaire officiel kite